



Affiches pour la fête du Travail
 « au centre
Aussi dans ce numéro :
Financement de la santé >> PAGE 8



VOLUME 3, NO 15

WWW.UNIFOR.ORG

30 JUILLET 2015

uniforum



Des militants syndicaux et sociaux de partout au Canada ont manifesté à l'extérieur de la récente réunion des premiers ministres pour exprimer leur appui envers les soins de santé publics.

Les travailleuses et travailleurs d'épicerie font d'énormes gains

Les membres de la section locale 414 d'Unifor employés dans 28 épiceries Metro de la grande région de Toronto ont ratifié une nouvelle convention collective à un niveau inégalé dans le secteur pour les employés des épiceries.

L'entente comprend des
 >> Suite à la page 3

Les soins de santé : une priorité à l'agenda

Lorsque les premiers ministres du Canada se sont rencontrés pour leur réunion bisannuelle à Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador, ils ont été accueillis par un groupe de militantes et militants syndicaux de partout au Canada leur demandant de s'engager plus vigoureusement

envers le financement des soins de santé.

« Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral déterminé à protéger l'assurance maladie et à fournir des soins de qualité et accessibles à tous. Nos premiers ministres doivent se tenir debout avec nous dans cette lutte », a déclaré Katha Fortier, directrice de la région de l'Ontario, en s'adressant à la foule de membres de syndicats et de la société civile regroupés au parc Bannerman le 16 juillet.

Plus tard dans la journée, les nouvelles ont annoncé

>> Suite à la page 3

Unifor sensibilise les femmes aux métiers spécialisés

Unifor a animé un programme de cinq jours sur la sensibilisation aux métiers spécialisés en juin, en partenariat avec le collège St. Clair et Women Enterprise Skills Training.

>> Suite à la page 3

#unifor

Voici une sélection de gazouillis sur @SyndicatUnifor.

@roxannedubois

Des travailleurs des épiceries Metro représentés par #Unifor concluent un accord de principe buff. ly/1TKxaP6

@SergeDupont29


2 jours avant le programme familial Unifor Québec! Prêt de 300 personnes, #syndicat#unifor pic.twitter.com/xzuY1UX7X

En brief

SL 672, SGS Canada


Une grève de quatre mois chez SGS Canada à Sarnia, en Ontario, a pris fin après que 35 membres de la section locale 672 d'Unifor aient ratifié une nouvelle entente de quatre ans.

L'entente est survenue à la suite du dépôt par la section locale d'accusations de négociation de mauvaise foi contre la compagnie. La nouvelle entente comprend une hausse salariale de neuf pour cent sur la durée de la convention collective, de nouvelles dispositions de vacances et des primes de poste, ainsi que des dispositions pour protéger les pensions et les avantages.

Les demandes de la compagnie concernant les employés à temps partiel ont été retirées. 

SL 21-A, AT Films

Le court débrayage chez AT Films a pris fin avec la ratification d'une nouvelle convention collective.

La section locale 21-A d'Unifor insista pour que ses membres reçoivent des garanties contractuelles au sujet des avantages sociaux qui, jusqu'à la présente entente, n'étaient pas inclus officiellement dans la convention collective. L'entente comprend aussi des dispositions solides pour empêcher la sous-traitance et des hausses salariales annuelles. Toutes les demandes de concession de la compagnie ont été repoussées. 

Encadré photo



PHOTO PAR KATE WHELAN

Défilé de la Fierté à Terre-Neuve-et-Labrador.

VEUILLEZ SOUMETTRE VOS PHOTOS À
COMMUNICATIONS@UNIFOR.ORG



PHOTO PAR TREVOR BECKERSON

Les membres d'Unifor célèbrent le défilé de la Fierté à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Appui aux membres chez GardaWorld


Une demande d'aide financière a été envoyée au nom de 135 membres de la section locale 4266 d'Unifor qui ont été placés en lock-out le 14 mai.

Après seulement trois jours de négociation, le comité de négociation de la section locale a reçu une offre finale. La compagnie demande d'énormes réductions aux avantages sociaux et le

remplacement du régime de retraite à prestations déterminées par un régime à cotisations déterminées. Ces travailleuses et travailleurs luttent fort pour maintenir ces avantages.

Après avoir décrété le lock-out, la compagnie a fermé la succursale d'Ottawa et déplacé le travail à Gatineau, au Québec. La compagnie a

mis à pied tous les membres de la section locale 4266 et refuse de revenir à la table de négociation. « Ces travailleuses et travailleurs méritent le plein appui de toutes les sections locales », a déclaré le président national d'Unifor, Jerry Dias.

Les sections locales peuvent envoyer leur chèque directement à la section locale 4266. 

Harper s'oppose délibérément au RRPO

Le refus du gouvernement de l'Ontario de fournir un appui administratif au régime de pension planifié en Ontario est une manière délibérée d'obstruction et va à l'encontre de la volonté démocratique des citoyens de la province, affirme Unifor.

« Lors des dernières élections provinciales, les citoyens de l'Ontario ont clairement exprimé qu'ils appuyaient un régime de pension provincial pour compléter le Régime de pensions du Canada », a déclaré la directrice de la région de l'Ontario, Katha

Fortier.


« Unifor demande au gouvernement fédéral d'infirmer cette mauvaise décision. »

Unifor est un farouche défenseur du Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO), comme première étape d'élargissement du RPC. Le gouvernement Harper s'est opposé à tout projet de bonification des pensions publiques.

Dans une lettre adressée au gouvernement de l'Ontario, le ministre fédéral des Finances, Joe Oliver, a dit qu'Ottawa

n'allait pas fournir d'appui administratif au RRPO, comme d'utiliser le mécanisme en place de retenue salariale du RPC pour percevoir les cotisations.

« C'est une décision délibérément obstructive qui n'aide en rien les citoyens de l'Ontario », a affirmé Katha Fortier.

Pour en savoir davantage sur les efforts déployés par Unifor au sujet du RRPO et du RPC, consultez le lien: <http://www.unifor.org/fr/passer-a-l'action/compagnes/defendre-les-pensions>. 

UNIFOR COMMUNICATIONS: KATIE ARNUP, SARAH BLACKSTOCK, IAN BOYKO, SHELLEY BURGoyNE, SHANNON DEVINE, STUART LAIDLAW, SARAH LESNIEWSKI MARIE-ANDREE L'HEUREUX, ET ANNE MARIE VINCENT



Il y a du changement
dans l'air!

Venez
célébrer
avec nous
la fête du
Travail!



www.unifor.org   @SyndicatUnifor


Venez avec votre famille et vos amis pour célébrer la fête du Travail, **le lundi 7 septembre**, avec les membres d'Unifor dans votre communauté.

Pour connaître les célébrations de la fête du Travail dans votre région, contactez votre section locale:

>> Suite de "Les soins de santé..." sur page 1

que les premiers ministres demandaient à Ottawa de couvrir au moins 25 p. cent des coûts en soins de santé plutôt que le modèle proposé de dépenses par habitant, qui entraînerait la perte de plus de 43 milliards de dollars au cours des huit prochaines années dans le système de santé.

« Nous sommes satisfaits que les premiers ministres exercent des pressions sur le gouvernement fédéral pour les soins de santé. Un leadership politique fort est essentiel à la protection du système de soins de santé que les Canadiens chérissent », a ajouté Katha Fortier.

Les premiers ministres ont aussi lancé une stratégie canadienne de l'énergie lors de leur rencontre et discuté des soins aux enfants autochtones. 

>> Suite de "Unifor sensibilise les femmes..." sur page 1

Ce programme était ouvert à 75 femmes sans emploi et sous-employées dans la région de Windsor Essex et qui cherchaient des renseignements sur les métiers spécialisés, les qualifications et les classifications. Il a eu lieu au bureau des sections locales 200 et 444 à Windsor et a été financé par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario.


Jusqu'à 25 femmes se verront offrir un programme

de préapprentissage de 32 semaines de CNC/ mécanicienne de chantier/ mécanicienne au Collège St. Clair axé sur les opportunités d'emplois dans la région de Windsor.

Bien qu'elles constituent 48 % de la main-d'œuvre canadienne, le Conference Board du Canada indique que les femmes constituent en général moins de 3 % des apprentis des métiers de la construction et de l'automobile et des métiers industriels.

Le programme était dirigé par une équipe de femmes et

de formatrices expérimentées des métiers spécialisés. Les ateliers ont porté sur une introduction pratique au travail avec les circuits électriques, la robotique et le travail sur le bois et le métal.

D'autres ateliers ont porté sur la préparation au test d'aptitude et aux entrevues d'embauche. Les conférencier(ière)s invité(e)s ont présenté beaucoup d'information sur l'apprentissage des métiers spécialisés en Ontario et la diversité des chemins menant à l'apprentissage. 



Unifor a animé un programme de cinq jours sur la sensibilisation aux métiers spécialisés pour les femmes à Windsor.

>> Suite de "Les travailleuses et travailleurs..." sur page 1



hausse salariale générale, une nouvelle grille salariale novatrice pour les employés à temps partiel, de meilleures pratiques pour l'établissement des horaires, la création de nouveaux postes à temps plein, et d'autres gains.

« Je suis extrêmement fier de voir les membres d'Unifor mener la charge pour améliorer la qualité des emplois dans les commerces de détail en

Ontario », a déclaré Christine Connor, présidente de la section locale 414 d'Unifor. « Nous avons entamé ces négociations déterminés à obtenir une meilleure entente pour les employés des épiceries Metro, et nous avons réussi. »

Grâce à cette nouvelle entente, 90 p. cent des membres à temps partiel vont recevoir une hausse salariale immédiate, dont certaines jusqu'à 21 p. cent. Seulement 10 p. cent des employés de ces épiceries reçoivent à l'heure actuelle un salaire de 15 dollars

ou plus de l'heure. D'ici 2016, en vertu de cette nouvelle entente, 40 p. cent recevront 15 dollars ou plus.

« C'est époustouflant de constater à quel point la qualité des emplois dans les commerces de détail a baissé au cours des dernières décennies. Nous sommes arrivés en négociation prêts à mettre fin à ce déclin », a déclaré le président national d'Unifor, Jerry Dias. « Cette entente peuvent contribuer à améliorer la vie des travailleurs précaires à faible salaire. »

Le manque de contrôle

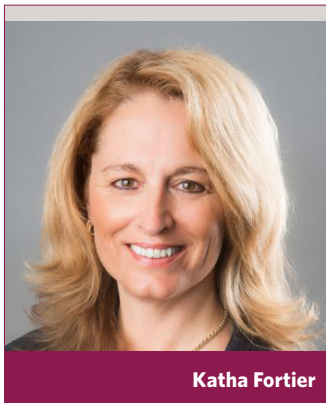
est une source importante de préoccupation pour tous les travailleurs, cette entente permet d'améliorer certaines pratiques dans l'établissement des horaires. Pour la première fois, les employés à temps partiel auront droit aussi à un minimum d'heures garanties par semaine après un an de service.

Unifor représente plus de 20 000 travailleuses et travailleurs dans les supermarchés, les pharmacies, les magasins d'appareils électroniques et d'autres commerces de détail. 



L'équipe de négociation des employés des épiceries Metro a fait d'importants gains pour les membres dans la dernière entente.

Un leadership est nécessaire en matière de soins de santé



Katha Fortier

Le récent rapport du directeur parlementaire du budget indique que les conservateurs de Harper ont tenté d'équilibrer leurs comptes en refillant les coûts des soins de santé aux provinces. Dans une chronique publiée dans le London Free Press le 25 juillet, la directrice de la région de l'Ontario, Katha Fortier, souligne que l'argent existe bien, mais qu'il faut faire les bons choix.

Le gouvernement Harper est devenu tellement obsédé à vouloir équilibrer son propre budget qu'il échoue à répondre aux besoins de soins de santé des Canadiens, et refile les dépenses à d'autres paliers du gouvernement pour corriger ses propres erreurs.

Le rapport de mardi du directeur parlementaire du budget exprime clairement que les prévisions budgétaires relativement roses du gouvernement fédéral sont dues en grande partie à ses

projets de limiter les transferts aux provinces pour les soins de santé.

Comme le rapport du directeur parlementaire du budget le souligne, le gouvernement Harper a imposé par la loi que les dépenses en soins de santé vont augmenter de seulement trois p. cent par année afin de contribuer à équilibrer son budget, une réduction draconienne des augmentations de six p. cent en vertu de précédentes dispositions de transfert.

La différence équivaut à 36 milliards de dollars qui n'iront pas aux provinces pour maintenir un système durable de soins de santé.

Mais les besoins en matière de soins de santé qui auraient été couverts par les 36 milliards de dollars ne vont pas disparaître, et les coûts ne disparaîtront pas non plus simplement parce que le gouvernement Harper a décidé de limiter ses propres dépenses.

« Les dépenses en soins de santé ont ralenti. La croissance des dépenses en 2014 est estimée avoir atteint son plus bas niveau en vingt ans », indique le rapport.

« Les gouvernements infranationaux ne peuvent pas répondre aux défis d'une population vieillissante en vertu de la politique actuelle.

Le directeur parlementaire du budget estime que des mesures politiques permanentes de 1,4 p. cent du PIB sont nécessaires pour que la dette des gouvernements infranationaux soit viable », indique le rapport de mardi.

La population vieillit. Nous le savons toutes et tous. En fait, tous les paliers gouvernementaux, les universitaires et de nombreux groupes de réflexion lancent des avertissements depuis plusieurs années.

Ces avertissements auraient dû inciter notre gouvernement fédéral à assumer un rôle de leadership en travaillant avec tous les paliers gouvernementaux pour garantir un avenir stable et en santé à tous les Canadiens.

Mais, plutôt que d'assumer un leadership, le gouvernement Harper diminue son engagement à l'égard des soins de santé, refile la charge aux provinces qui devront soit réduire les dépenses en soins de santé ou augmenter les impôts pour gérer nos besoins croissants en matière de soins de santé.

Le rapport souligne aussi que le gouvernement fédéral pourrait augmenter les dépenses (ou diminuer les impôts) de l'ordre de 1,4 p. cent du PIB, et être toujours en mesure de maintenir le ratio

actuel entre la dette et le PIB.

Cela coïncide exactement au montant nécessaire, comme l'indique le rapport, pour que les coûts en soins de santé n'entraînent pas les provinces dans une crise fiscale.


En d'autres termes, l'argent est là, ou pourrait être là, mais « exigerait que le gouvernement fédéral mette de côté sa loi d'équilibre budgétaire ».

Compte tenu de l'obsession du gouvernement Harper de vouloir équilibrer le budget à tout prix alors que nous nous approchons des élections fédérales, il y a de fortes chances que cela n'arrive pas.

Et ce n'est pas suffisant.

Les Canadiens veulent savoir que les soins de santé non seulement seront disponibles lorsqu'ils en auront besoin le plus, mais qu'ils sont disponibles maintenant aussi pour leurs parents et grands-parents.

Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui travaillera avec les provinces pour trouver une solution durable à la hausse des coûts en soins de santé alors que notre population vieillit.

À la place, le gouvernement Harper ne fait que de la partisanerie et déploie des manœuvres politiques. La population canadienne mérite mieux. 

La grève est terminée chez un fabricant de cannettes de bière

Après 22 mois sur la ligne de piquetage, les employés d'un fabricant de cannettes de bière, Crown Metal Packaging, à Toronto, ont ratifié une nouvelle convention collective.

« Ils reviennent au travail solidaires avec leur syndicat et sans avoir touché aux principes

de base », a affirmé Marty Warren, directeur des Métallos en Ontario.

Locale 9176 des Métallurgistes unis ont ratifié une convention collective de six ans et vont retourner au travail le 10 août.

Une entente de principe a été négociée le 8 juillet lorsque la

compagnie a retiré une entrave importante au règlement d'une entente, soit la tentative d'empêcher les travailleurs en grève de retourner au travail. La compagnie avait recruté une main-d'œuvre de remplacement pour travailler à l'usine de Toronto pendant le conflit de travail.

La nouvelle convention collective garantit les droits de tous les employés en grève de retourner au travail. Elle comprend aussi l'amélioration des dispositions relatives à la retraite et à la cessation d'emploi pour les employés qui décident de ne pas revenir à l'usine. 